

Des Promos en 2022? Oui, mais à la patinoire

LE LOCLE La manifestation aura bien lieu les 1er et 2 juillet prochain, mais pas au centre-ville. Exceptionnelle en raison de la pandémie, cette délocalisation jette un froid.

PAR SYLVIE.BALMER@ARCINFO.CH

L'annonce devait réjouir les festivaliers, elle jette tout de même un léger froid.

Le festival des Promos du Locle aura bel et bien lieu, après deux ans de pause pour cause de crise sanitaire, le premier week-end de juillet. S'il sera possible de faire la fête le 1er juillet de 17h à 3h du matin, et le 2 juillet de 11h à 4h, il faudra par contre se déplacer sur le site du Communal, pour une délocalisation exceptionnelle. Exception qui émeut plusieurs amoureux de ce rendez-vous incontournable dans les Montagnes neuchâteloises.

«Nous n'avons pas eu le choix!», explique Dylan Carlino, chargé de communication du festival. «Nous avons vraiment à cœur d'éviter la troisième annulation en 2022.»

«D'entente avec les autorités compétentes, la seule possibilité était de trouver une alternative 'corona-compatible' qui permette de fermer le périmètre si nécessaire, au cas où le pass serait demandé. Ce que nous ne souhaitons pas, évidemment.»



Les stands et les concerts seront déplacés à la patinoire du Communal en 2022. Seuls les forains resteront place Bournot. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

Navettes gratuites

Une fermeture du centre-ville étant inenvisageable, le site du Communal a été retenu. Une grande scène sera montée sur la patinoire et une cinquantaine de stands seront accueillis sur le parking. Ce dernier sera donc fermé pour l'occasion.

«Les seuls moyens d'accès sur le site sont les navettes gratuites qui partiront toutes les 20 minutes depuis la gare CFF pour le Communal, via la place Bournot (où prendront place les forains, comme d'habitude). Ou alors, une petite mar-

che de santé...», invitent les organisateurs.

Comme le veut la tradition, ainsi que la philosophie de la manifestation, la gratuité d'accès reste de mise. Et si le nombre de stands est divisé par deux, faute d'espace suffisant, la priorité sera donnée aux sociétés locales. Contenter tout le monde devrait être possible. En 2018, on en avait compté 25 sur une bonne centaine de stands.

«Le soutien aux sociétés est à l'origine de la manifestation, et c'est encore plus important en ce moment, après deux an-

nées de pandémie», souligne Dylan Carlino.

La manifestation ne sera déplacée qu'à titre exceptionnel, précisent les organisateurs qui souhaitent revenir au centre-ville dès que possible. «Un réaménagement devra être étudié en raison de la nouvelle place des bus où la grande scène était auparavant montée.»

Avis mitigé

Au centre-ville, les avis des commerçants sont mitigés. Il y a ceux qui regrettent que la fête se passe loin de chez eux

(même si y participer en louant un stand représentait un investissement conséquent, notamment en personnel, que tous ne pouvaient se permettre). D'autres apprécieront de ne pas devoir fermer leurs commerces durant cette période, en raison des stands qui bloquent leur accès.

Et Samantha Fox?

Quant au cortège qui se déroule traditionnellement au centre-ville, on ignore encore s'il aura lieu.

Mais un grand espace jeunesse sera créé en collabora-

tion avec le Claap (Centre de loisirs et d'animation de l'ancienne poste) sur le site du Communal, avec beaucoup d'animations et une Silent'Sirop le samedi.

La programmation complète sera dévoilée ces prochaines semaines. Assistera-t-on finalement à la venue, deux fois reportée, de Samantha Fox, tête d'affiche prévue en 2020?

«On ne peut rien dire pour l'instant. Si ce n'est que la programmation s'annonce explosive pour fêter le retour des Promos!», assure Dylan Carlino.

Chômage stable en janvier

Le taux de chômage dans le canton de Neuchâtel n'a pas évolué au mois de janvier. Il en est de même pour la Suisse dans son ensemble.

Au 31 janvier, dans le canton de Neuchâtel, le taux de chômage est resté stable par rapport au 31 décembre 2021. Il s'établit à 3,7%.

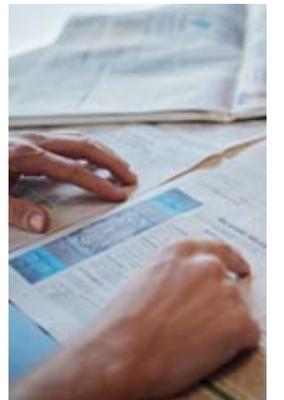
«Le nombre de demandeurs et de demandeuses d'emploi a diminué (-94) pour atteindre 5414 personnes. Un niveau identique à celui que l'on a pu constater en janvier 2020 avant la crise du Covid-19», a communiqué le Canton, hier.

A l'inverse, l'effectif de chômeurs et de chômeuses a légèrement augmenté (+3) pour s'établir à 3460 personnes.

Hausse dans le Jura bernois

Dans le Jura, le taux s'affiche à 4,5% en recul de 0,3% sur un mois. Le Jura bernois, lui, enregistre une hausse de 0,1%. Le taux atteint 3,7%.

Sur le plan suisse, il est resté quasi stable et se monte à 2,6%. **DAD**



A fin janvier, le canton de Neuchâtel comptait 5414 demandeurs et demandeuses d'emploi.

DAVID MARCHON

Peine du dealer de crystal loclois suspendue

LA CHAUX-DE-FONDS Il devra désormais suivre un traitement.

«Je suis heureux de pouvoir bénéficier de cette mesure et de cette opportunité pour me soigner.» Encadré par les gendarmes, un dealer de méthamphétamines (ou crystal), comparaisait, hier, devant le Tribunal criminel des Montagnes neuchâteloises, à La Chaux-de-Fonds, pour une procédure simplifiée visant à suspendre sa peine, soit quatre ans de prison ferme, au profit d'un traitement.

De novembre 2018 jusqu'à la date de son arrestation, deux ans plus tard, ce quadragé-

naire loclois a déployé un important trafic de stupéfiants. Les quantités vendues et remises, au moins 1,75 kilo, relèvent du cas grave.

2,2 kilos en deux ans

L'enquête a montré qu'il avait acquis au moins 2,2 kilos de méthamphétamines, à 125 francs le gramme, auprès de diverses personnes. Une partie était utilisée pour sa consommation personnelle, l'autre revendue ou remise à son amie, également consommatrice et revendeuse.

Celle-ci a été condamnée en octobre dernier pour des faits similaires mais portant sur des quantités moindres, soit 600 grammes dont 400 revendus, à une peine privative de liberté de 30 mois, dont six mois ferme et 24 mois avec sursis pendant quatre ans.

La jeune femme a également bénéficié d'une suspension de sa peine au profit d'un traitement thérapeutique.

Laisse en liberté, elle a l'obligation de se soumettre à des entretiens, ainsi qu'à des contrôles d'urine réguliers, voire inopi-



Le prévenu a acquis quelque 2,2 kilos de méthamphétamines. KEYSTONE

nés, dont les résultats sont transmis à l'Office d'exécution des sanctions et de probation.

Le dealer loclois doit lui suivre sa thérapie dans un centre de traitement et de réinsertion pour personnes toxicodépendantes fermé, où il a été admis le 25 janvier dernier. «Je me

rends compte que ce sera long, mais cela se passe bien. On m'a confié un travail. Je m'intègre gentiment», a-t-il expliqué.

Il devra en outre s'acquitter du paiement de sa part des frais de la cause, soit près de 8000 francs. Idem pour sa complice. **SVB**

PUBLICITÉ

Pour un soutien à l'innovation et aux start-ups et pas pour les actionnaires.



Charles Juillard
conseiller aux Etats Le Centre



OUI le 13 février

Modification de la loi sur les droits de timbre
loi-droits-de-timbre.ch